



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PAC

Question écrite n° 5557

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur le maintien de la PAC et du budget européen alloué à l'agriculture. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions afin de maintenir la PAC et le budget européen dans les années à venir.

Texte de la réponse

Les négociations sur le budget de la future politique agricole commune (PAC) s'insèrent dans le cadre général des discussions sur les perspectives financières de l'Union européenne pour la période 2014-2020. La PAC est l'une des principales politiques européennes et a pleinement vocation à contribuer à la croissance de l'Union. Dans cette perspective, la France souhaite orienter la PAC dans le sens d'un nouveau modèle agricole, fondé sur la création de valeur ajoutée et d'emplois par des agricultures diversifiées, durables et performantes sur l'ensemble des territoires. Cette nouvelle orientation sera construite sur la recherche d'une efficacité à la fois économique et environnementale. La France défend donc résolument la PAC et son budget. Le Président de la République a réaffirmé cette position à l'occasion de son discours au SPACE le 11 septembre 2012. Ainsi, la France refuse que la PAC devienne une variable d'ajustement budgétaire dans les négociations. Elle défendra un budget européen qui maintienne les crédits de la PAC.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5557

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5290

Réponse publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7540